

AVIS

Tarification et indexation des droits, loyers, redevances et frais au 1^{er} janvier 2025

En vertu de l'article 83.3 de la [Loi sur l'administration financière](#) (RLRQ, chapitre A-6.001), ces tarifs sont indexés de plein droit, au 1^{er} janvier de chaque année, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen des prix à la consommation pour le Québec. Le taux correspondant à cette variation annuelle est établi à 2,85 %*.

Conformément à l'article 83.6 de la Loi sur l'administration financière, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts publie, par la présente, le résultat de l'indexation pour l'année 2025 des tarifs qui sont fixés, en vertu du [Règlement sur les mines](#) (RLRQ, chapitre M-13.1, r. 2).

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs sont ceux qui apparaissent ci-dessous.

* « Indexation des paramètres du régime d'imposition des particuliers, des prestations d'assistance sociale et de certains tarifs gouvernementaux pour l'année d'imposition 2025 » publié sur le site Web du ministère des Finances du Québec ainsi que dans un communiqué de presse paru le 21 novembre 2024.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION MINIÈRE

Article du règlement	Description	Spécification	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2025
8	Désignation sur carte : droits d'inscription par droit exclusif d'exploration Nord du 52 ^e degré de latitude De 1 à 150 droits exclusifs d'exploration	< 25 ha 25 à 45 ha > 45 à 50 ha > 50 ha	40,75 \$ 146,00 \$ 165,00 \$ 184,00 \$
	Désignation sur carte : droits d'inscription par droit exclusif d'exploration Nord du 52 ^e degré de latitude Plus de 150 droits exclusifs d'exploration La même journée pour le même titulaire	< 25 ha 25 à 45 ha > 45 à 50 ha > 50 ha	203,75 \$ 730,00 \$ 825,00 \$ 920,00 \$
	Désignation sur carte : droits d'inscription par droit exclusif d'exploration Sud du 52 ^e degré de latitude De 1 à 40 droits exclusifs d'exploration	< 25 ha 25 à 100 ha > 100 ha	40,75 \$ 79,25 \$ 120,00 \$
	Désignation sur carte : droits d'inscription par droit exclusif d'exploration Sud du 52 ^e degré de latitude Plus de 40 droits exclusifs d'exploration La même journée pour le même titulaire	< 25 ha 25 à 100 ha > 100 ha	203,75 \$ 396,25 \$ 600,00 \$
10	Droits pour le renouvellement par droit exclusif d'exploration Nord du 52 ^e degré de latitude	< 25 ha 25 à 45 ha > 45 à 50 ha > 50 ha	40,75 \$ 146,00 \$ 165,00 \$ 184,00 \$
	Droits pour le renouvellement par droit exclusif d'exploration Sud du 52 ^e degré de latitude	< 25 ha 25 à 100 ha > 100 ha	40,75 \$ 79,25 \$ 120,00 \$
128	Frais d'inscription au registre public des droits miniers, réels et immobiliers	Par droit minier Maximum par acte	22,50 \$ 1 830,00 \$
129	Droits de participation au tirage au sort	Par demande d'autorisation	184,00 \$
		Par droit minier (autres cas)	184,00 \$

RECHERCHE AU REGISTRE PUBLIC DES DROITS MINIERS, RÉELS ET IMMOBILIERS

Article du règlement	Service	Spécification	Tarif au 1 ^{er} janvier 2025
130.1, al. 1 ^o	Honoraire de recherche de titres miniers	Heure (minimum 30 minutes)	72,50 \$
130.1, al. 2 ^o	Frais de copies de documents	Par page	0,30 \$
130.1, al. 3 ^o	Frais de manutention et d'envoi de documents		26,75 \$
130.1, al. 4 ^o	Frais de gestion pour manutention et envoi de documents accessibles au registre public des droits miniers, réels et immobiliers		133,00 \$